



Procès-verbal du Conseil du Village
de Pointe-aux-Outardes

**CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
VILLAGE DE POINTE-AUX-OUTARDES**

Procès-verbal de la session ordinaire du conseil municipal tenue le
lundi le 8 décembre 2014 en la salle du Conseil et à laquelle sont
présents:

Monsieur	André Lepage,	maire
Madame	Sylvie Ostigny,	conseillère
Monsieur	Serge Deschênes,	conseiller
Monsieur	Julien Normand,	conseiller
Monsieur	Raymond Lavoie,	conseiller
Madame	Audrey Couturier,	conseillère
Monsieur	André Leclerc,	conseiller

Et

Madame Dania Hovington, dir. gén./sec.-trés.

OUVERTURE

Monsieur le maire déclare la session ouverte à 19 h 31 et vérifie le
quorum.

2014-12-272
6172

LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Il est proposé par le conseiller Raymond Lavoie, et résolu à
l'unanimité, que le point "Affaires nouvelles" demeure ouvert et que l'ordre
du jour soit ainsi accepté.

2014-12-273
6172

ADOPTION DU DERNIER PROCÈS-VERBAL

Il est proposé par la conseillère Sylvie Ostigny, et résolu à
l'unanimité, d'accepter tel quel le procès-verbal de la session ordinaire du
10 novembre 2014.

QUESTIONS DÉCOULANT DU PROCÈS-VERBAL

Monsieur le maire invite les membres du conseil à poser des
questions.

2014-12-274
6172

DÉPÔT DES RAPPORTS

- Rapport financier

Dépôt du rapport sur les recettes et les dépenses en date du 30
novembre 2014.

- Aqueduc

Pointe-aux-Outardes : 3 196 m³, moyenne : 107 m³/jr
Les Buissons : 7 372 m³, moyenne : 246 m³/jr
Station de recherche : Du 03-11-2014 au 01-12-2014 6 m³
Camping de la Rive : Non disponible

**Procès-verbal du Conseil du Village
de Pointe-aux-Outardes**



- Service incendie de Pointe-aux-Outardes

Rapport sur les pratiques tenues : 12, 26 et 28 novembre 2014
Incendie : 7, 18, 20 et 26 novembre 2014
Premiers répondants : 01 et 12 novembre 2014
Formation : aucune

- M.R.C. de Manicouagan

Procès-verbal du 15 octobre 2014.

Il est proposé par le conseiller André Leclerc et résolu à l'unanimité, d'accepter le dépôt de ces rapports.

2014-12-275
6173

CORRESPONDANCE :

Reçue :

M. François Côté, directeur, ministère du Tourisme -14-11-12- information que le projet d'aménagement, de restauration et de mise en valeur de la halte récréotouristique n'a pas été retenu dans le cadre du Programme de développement de l'industrie touristique – Aide au développement touristique au nord du 49^e parallèle.

M. Robert Poëti, ministre des Transports -14-11-24- confirmation que suite à la recommandation de notre député, il accorde une subvention maximale de 17 079 \$ pour l'amélioration de la rue de Baie-Saint-Ludger.

Expédiée :

Mme Marielle Dionne, directrice, OMH de Pointe-aux-Outardes -14-11-12- envoi de la résolution numéro 2014-11-260 selon laquelle le conseil municipal accepte les révisions budgétaires 2014, datées du 10 octobre 2014, de l'Office municipal d'habitation de Pointe-aux-Outardes. La part de la municipalité augmente à 6 230 \$.

Mme Linda Savoie, directrice générale et secrétaire-trésorière par intérim, Régie de gestion des matières résiduelles Manicouagan -14-11-12- envoi de la résolution numéro 2014-11-262 selon laquelle le conseil municipal accepte les prévisions budgétaires 2015 de la Régie de gestion des matières résiduelles Manicouagan. La contribution de la municipalité de Pointe-aux-Outardes pour l'année 2015 est de 134 425,52 \$.

Mme Nancy Guimont, Association des propriétaires de la rue Gagné -14-11-12- envoi de la résolution numéro 2014-11-263 selon laquelle la Municipalité remet un montant de 1 750 \$ à l'Association des propriétaires de la rue Gagné pour les aider à payer les frais de déneigement de la rue Gagné qui est un chemin de tolérance.

Mme Carole Lemieux, directrice générale, Innovation et Développement Manicouagan 14-11-12- envoi de la résolution numéro 2014-11-264 selon laquelle le conseil municipal demande au gouvernement de réaffirmer le rôle du CLD comme partenaire et acteur clé en matière de développement économique local et maintenir le financement du CLD afin de préserver l'expertise et les services de qualité qui sont offerts par une équipe de bénévoles et de professionnels compétents.

M. Ronald Duchesne, Construction Réno-Pro inc. -14-11-12- envoi de la résolution numéro 2014-11-265 selon laquelle le conseil municipal accepte leur soumission pour la construction d'un escalier d'accès à la plage à Baie-Saint-Ludger au coût de 61 561,06 \$, taxes incluses.



Procès-verbal du Conseil du Village de Pointe-aux-Outardes

M. Yan St-Laurent, Entreprise R. & G. St-Laurent inc. -14-11-12- envoi de la résolution numéro 2014-11-266 selon laquelle le conseil municipal accepte leur soumission pour la réparation du pont à Baie-Saint-Ludger au coût de 8 043,24 \$, taxes incluses.

M. Georges Lepage, Entreprise Georges Lepage -14-11-12- envoi de la résolution numéro 2014-11-267 selon laquelle le conseil municipal accepte sa soumission pour le déneigement d'une portion de l'ancien tronçon de la rue Labrie qui donne accès aux résidences du secteur au montant de 2 750 \$, plus taxes, pour la saison 2014-2015.

M. Yvon Dufour, Entreprise Jacques Dufour & Fils inc. -14-11-12- envoi de la résolution numéro 2014-11-269 selon laquelle le conseil municipal accepte leur soumission pour l'aménagement d'une piste cyclable au coût de 40 873,61 \$, taxes incluses.

M. Carl Gagnon, Les clôtures Baie-Comeau -14-11-12- envoi de la résolution numéro 2014-11-270 selon laquelle le conseil municipal accepte leur soumission pour la fourniture et l'installation d'une barrière sur l'ancien tronçon de la rue Labrie Est au coût de 1 500 \$, plus taxes.

Il est proposé par le conseiller Serge Deschênes, et résolu à l'unanimité, d'accepter le dépôt de cette correspondance.

PÉRIODE DE QUESTIONS

Monsieur le maire invite la population à poser des questions.

2014-12-276
6174

PRÉSENTATION DES COMPTES POUR PAIEMENT

Il est proposé par le conseiller Julien Normand, et résolu à l'unanimité, d'accepter pour paiement les comptes apparaissant sur la liste numéro 2014-12-08 et autorise la directrice générale et secrétaire-trésorière à effectuer les transferts suivants :

LISTE DES TRANSFERTS POUR DÉCEMBRE 2014

Transferts:

02 11000 454	Formation et perfectionnement	+	250 \$
02 13000 335	Internet - ADM	+	300 \$
02 13000 414	Administration et informatique	+	1 500 \$
02 13000 494	Cotisations, abonnements	+	150 \$
02 19000 412	Services juridiques	+	8 000 \$
02 19000 522	Ent. et rép. – Édif. Municipal	+	1 500 \$
02 22000 141	Salaires réguliers – Prév. Incendie	+	2 800 \$
02 22000 525	Ent. et Rép. – Véhicules inc.	+	800 \$
02 22000 631	Essence et huile diesel - Incendie	+	1 000 \$
02 22000 650	Vêtements, chaussures et acc.	+	100 \$
02 22000 690	Fournitures	+	100 \$
02 32000 200	Charges sociales – Employeur	+	700 \$
02 32000 525	Ent. et rép. – Véhicules voirie	+	250 \$
02 32000 643	Petits outils	+	2 500 \$
02 41200 141	Salaires réguliers – Purif. Eau	+	500 \$
02 41200 200	Charges sociales – Employeur	+	300 \$
02 41200 522	Ent. et rép. – Usine pur./tra.	+	10 000 \$
02 41200 526	Ent. et rép. – Machinerie – pur.	+	500 \$
02 41500 419	Serv. Techniques – Vid. fosses	+	3 500 \$

**Procès-verbal du Conseil du Village
de Pointe-aux-Outardes**



02 45210 446	Collecte sélective	+ 2 850 \$
02 52000 959	Participation O.M.H.	+ 100 \$
02 61000 411	Services professionnels	+ 3 500 \$
02 63100 959	Comité embellissement	+ 12 000 \$
02 70120 522	Ent. et rép. Bâtiment	+ 4 000 \$
02 70150 141	Salaire régulier – Terrain de jeux	+ 2 800 \$
02 70150 200	Charges sociales – Employeur	+ 100 \$
02 70150 649	Pièces et accessoires – T.J.	+ 600 \$
02 92100 830	Intérêts – Garage municipal	+ 1 100 \$
		61 800 \$
02 11000 131	Rémunération des élus	- 1 850 \$
02 11000 133	Allocation de dépenses – Élus	- 200 \$
02 11000 200	Charges sociales – Employeur	- 200 \$
02 11000 310	Frais de déplacement	- 2 000 \$
02 13000 310	Frais de déplacement	- 750 \$
02 13000 331	Téléphonie	- 1 000 \$
02 13000 454	Formation et perf. – ADM	- 500 \$
02 15000 951	Quote-part MRC – Évaluation	- 8 000 \$
02 19000 141	Salaire régulier – Concierge	- 5 000 \$
02 19000 200	Charges sociales – Employeur	- 1 000 \$
02 19000 341	Avis publics	- 2 500 \$
02 22000 143	Allocations pompiers	- 500 \$
02 22000 339	Système de télécomm. – PI	- 700 \$
02 23000 310	Frais dépl. PCM	- 350 \$
02 23000 454	Services de formation	- 200 \$
02 23000 610	Pratiques, aliments – PCM	- 200 \$
02 29500 451	Services de fourrière	- 500 \$
02 32000 454	Formation et perfectionnement	- 500 \$
02 35500 649	Plaques de rues, signalisation	- 1 000 \$
02 41200 635	Produits chimiques	- 1 200 \$
02 41200 681	Électricité – Usine pur./tra.	- 6 000 \$
02 41300 642	Matériaux	- 1 250 \$
02 41300 681	Électricité chauffage	- 5 000 \$
02 41500 141	Salaire régulier	- 500 \$
02 45110 141	Salaire régulier – Coll. Transp.	- 1 500 \$
02 45110 200	Cotisation employeur	- 250 \$
02 45110 446	Enlèvement des ordures – contrat	- 2 750 \$
02 61000 310	Frais de déplacements	- 900 \$
02 61000 341	Avis publics	- 7 500 \$
02 70190 959	Subv. Organismes loisirs recr.	- 5 000 \$
02 99000 891	Intérêts – Emprunt temporaire	- 1 000 \$
02 99000 892	Frais de banque	- 2 000 \$
		61 800 \$



Procès-verbal du Conseil du Village
de Pointe-aux-Outardes

ENGAGEMENT DE CRÉDIT

Aucun engagement de crédit.

**AVIS DE
MOTION**

PRÉSENTATION DES RÈGLEMENTS

La conseillère Sylvie Ostigny donne avis de motion qu'il sera présenté à une séance ultérieure le règlement numéro 325-14 ayant pour objet d'établir le budget de l'année 2015, fixer les taux des taxes foncières générales et spéciales et les tarifs de compensation pour les services municipaux.

PRÉSENTATION DES RÉSOLUTIONS

2014-12-277
6176

**POLITIQUE DE TRAVAIL – POMPIERS À TEMPS PARTIEL DES
SERVICES DE SÉCURITÉ INCENDIE DE LA PÉNINSULE
MANICOUAGAN**

CONSIDÉRANT QUE le but visé par la politique de conditions de travail est de promouvoir l'harmonie dans les relations entre les municipalités de Chute-aux-Outardes, Pointe-aux-Outardes, Pointe-Lebel et Ragueneau et leurs pompiers à temps partiel, d'assurer de part et d'autres un rendement loyal et honnête, la protection de la personne et de la propriété et aussi d'établir des conditions qui rendent justice à tous;

CONSIDÉRANT QUE le conseil municipal a pris connaissance de ladite politique de travail.

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller Serge Deschênes, et résolu à l'unanimité, d'accepter la politique de travail pour les pompiers à temps partiel des services de sécurité incendie de la Péninsule Manicouagan conclue entre les municipalités de Chute-aux-Outardes, Pointe-aux-Outardes, Pointe-Lebel et Ragueneau.

QUE la politique s'applique à partir du 1^{er} janvier 2015 jusqu'à son remplacement ou sa modification.

QUE le maire et la directrice générale soient autorisés à signer ladite entente.

2014-12-278
6176

CALENDRIER 2015 – SÉANCES DU CONSEIL MUNICIPAL

CONSIDÉRANT l'article 148 du Code municipal, la municipalité locale doit établir, par résolution, avant le 31 décembre 2014, le calendrier des séances ordinaires pour l'année civile 2015.

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller Raymond Lavoie, et résolu à l'unanimité, d'accepter le calendrier des séances ordinaires du conseil municipal pour l'année civile 2015 :

Lundi 19 janvier 2015 à 19 h 30
Lundi 9 février 2015 à 19 h 30
Lundi 9 mars 2015 à 19 h 30
Lundi 13 avril 2015 à 19 h 30
Lundi 11 mai 2015 à 19 h 30
Lundi 8 juin 2015 à 19 h 30

Procès-verbal du Conseil du Village
de Pointe-aux-Outardes



Lundi 6 juillet 2015 à 19 h 30
Lundi 10 août 2015 à 19 h 30
Lundi 14 septembre 2015 à 19 h 30
Mardi 13 octobre 2015 à 19 h 30
Lundi 9 novembre 2015 à 19 h 30
Lundi 14 décembre 2015 à 19 h 30

2014-12-279
6177

FIXER DATE – DÉPÔT PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES 2015

Il est proposé par le conseiller André Leclerc, et résolu à l'unanimité, de fixer au mardi 16 décembre 2014, à 19 h, une session spéciale pour l'adoption des prévisions budgétaires 2015 et du plan triennal des immobilisations 2015, 2016 et 2017.

2014-12-280
6177

DÉPÔT – REGISTRE DES DÉCLARATIONS DES ÉLUS

CONSIDÉRANT QUE selon l'article 5.3.5 du Règlement numéro 322-13 décrétant un code d'éthique et de déontologie pour les élus de la municipalité de Pointe-aux-Outardes, un membre du conseil doit déclarer tout don, toute marque d'hospitalité ou tout autre avantage reçu et qui n'est pas de nature purement privé, lorsque sa valeur excède 200 \$.

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par la conseillère Audrey Couturier, et résolu à l'unanimité, d'accepter pour dépôt le registre des déclarations des élus de novembre 2013 à novembre 2014.

2014-12-281
6177

ENTRETIEN DE LA PISTE DE SKI DE FOND – CLUB « LES SKIEURS DE LA SAVANE »

CONSIDÉRANT QU' un comité de bénévoles, le club Les Skieurs de la Savane, s'occupe de l'entretien, l'amélioration et le prolongement de la piste de ski de fond;

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité de Pointe-aux-Outardes remboursera l'essence de la motoneige qui fera l'entretien hivernal de la piste de ski de fond.

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller Julien Normand, et résolu à l'unanimité, que la Municipalité de Pointe-aux-Outardes rembourse l'essence de la motoneige qui fera l'entretien hivernal de la piste de ski de fond pour le club Les Skieurs de la Savane.

2014-12-282
6177

RÉVISION BUDGÉTAIRE 2014 – OFFICE MUNICIPAL D'HABITATION DE POINTE-AUX-OUTARDES

Il est proposé par le conseiller Serge Deschênes, et résolu à l'unanimité, d'accepter la révision budgétaire 2014, datée du 5 novembre 2014, de l'Office municipal d'habitation de Pointe-aux-Outardes. La part de la municipalité de Pointe-aux-Outardes augmente à 6 278 \$ pour l'année 2014.

2014-12-283
6177

PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES 2015 – OFFICE MUNICIPAL D'HABITATION DE POINTE-AUX-OUTARDES

Il est proposé par le conseiller Raymond Lavoie, et résolu à



Procès-verbal du Conseil du Village de Pointe-aux-Outardes

l'unanimité, d'accepter le dépôt des prévisions budgétaires 2015 de l'Office municipal d'habitation de Pointe-aux-Outardes. La part de la municipalité est au montant de 6 494 \$.

2014-12-284
6178

ENTRETIEN – MAISON DES JEUNES LE S.Q.U.A.T.

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité avait convenu avec la maison des jeunes Le SQUAT en 2008 qu'elle aiderait à l'entretien de la future maison des jeunes après sa construction, soit en défrayant certains coûts;

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité s'était engagée à défrayer les frais concernant l'électricité, les assurances, les taxes municipales et le déneigement de la maison pour un montant n'excédant pas 5 000 \$/année.

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller André Leclerc, et résolu à l'unanimité, de faire un chèque au montant de 3 998,27 \$ selon les factures déposées par la maison des jeunes Le SQUAT pour l'électricité, les assurances, les taxes municipales et le déneigement pour l'année 2014.

2014-12-285
6178

SURVEILLANTS DE LA PATINOIRE ET DU CENTRE DES LOISIRS

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité désire engager quelqu'un pour la surveillance auprès des jeunes et des adultes pendant les heures d'ouverture du Centre des loisirs de Pointe-aux-Outardes durant la saison hivernale;

CONSIDÉRANT QUE Mme Yolande Marcil et M. Daniel Martin sont intéressés par cet emploi.

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par la conseillère Audrey Couturier et résolu à l'unanimité, d'engager Mme Yolande Marcil et M. Daniel Martin pour la période de la mi-décembre 2014 à la mi-mars 2015 comme surveillants de la patinoire au Centre des loisirs pour un maximum de 40 heures/semaine, au taux horaire selon la convention collective.

2014-12-286
6178

AUTORISATION SIGNATURES – RENOUELEMENT CONTRATS DES EMPLOYÉS CADRES

CONSIDÉRANT les négociations pour le renouvellement des contrats des employés cadres de la municipalité de Pointe-aux-Outardes;

CONSIDÉRANT QU' il y a eu entente entre les employés et la partie patronale.

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller Serge Deschênes, et résolu à l'unanimité, d'autoriser M. André Lepage, maire, à signer le renouvellement des contrats des employés cadres de la municipalité de Pointe-aux-Outardes, soit celui de la directrice générale et secrétaire-trésorière et celui de l'inspecteur en bâtiment et superviseur des travaux publics, pour la période du 1^{er} janvier 2013 au 31 décembre 2015.

Procès-verbal du Conseil du Village
de Pointe-aux-Outardes



2014-12-287
6179

ENGAGEMENT – SUPERVISEUR DES LOISIRS ET DE LA CULTURE

- CONSIDÉRANT QUE** la municipalité désire améliorer et responsabiliser le service des loisirs et de la culture ;
- CONSIDÉRANT QUE** la municipalité de Pointe-aux-Outardes désire engager un superviseur des loisirs et de la culture;
- CONSIDÉRANT** la démission de M. Herman-Carl Gravel au poste de coordonnateur en loisirs de la municipalité de Pointe-aux-Outardes;
- CONSIDÉRANT QUE** M. Herman-Carl Gravel désire poser sa candidature pour le poste de superviseur des loisirs et de la culture pour la municipalité de Pointe-aux-Outardes;
- CONSIDÉRANT QUE** M. Gravel a une période de 30 jours d'essai à son nouvel emploi pour confirmer son intention.

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller Julien Normand, et résolu à l'unanimité, d'engager M. Herman-Carl Gravel au poste cadre de superviseur des loisirs et de la culture pour la municipalité de Pointe-aux-Outardes. Il est également résolu d'autoriser M. André Lepage, maire, à signer le contrat avec le superviseur des loisirs et de la culture, pour la période du 8 décembre 2014 au 31 décembre 2015.

2014-12-288
6179

DESSAU /STANTEC

- CONSIDÉRANT** Dessau inc. sera acquis en date du 16 janvier 2015 par Stantec Consulting Ltd;
- CONSIDÉRANT QUE** les projets de Dessau seront transférées sous le nom de Stantec dans les prochains mois;
- CONSIDÉRANT QUE** la municipalité de Pointe-aux-Outardes doit consentir à la session de l'ensemble des droits, titres, intérêts et obligations de Dessau dans le projet «Stabilisation de berges à Pointe-aux-Outardes» à Stantec Consulting LTD dès la clôture de la transaction, le 16 janvier 2015.

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller Raymond Lavoie, et résolu à l'unanimité, d'autoriser Mme Dania Hovington, directrice générale et secrétaire-trésorière, à signer la lettre de consentement pour la session de l'ensemble des droits, titres, intérêts et obligations de Dessau dans le projet «Stabilisation de berges à Pointe-aux-Outardes» à Stantec Consulting LTD dès la clôture de la transaction, le 16 janvier 2015.

2014-12-289
6179

FIXER DATE – DÉROGATION MINEURE

Il est proposé par la conseillère Sylvie Ostigny, et résolu à l'unanimité, de fixer au 19 janvier 2015, à 19 h, la séance où le conseil municipal doit statuer sur la demande de dérogation numéro 2014-06 pour la subdivision du lot 21-P du rang de la Pointe-aux-Outardes.



2014-12-290
6180

Procès-verbal du Conseil du Village de Pointe-aux-Outardes

COURS D'EAU – RUE DES BOULEAUX

CONSIDÉRANT QUE le fond du lit du cours d'eau de la rue des bouleaux doit être nettoyé de ses sédiments;

CONSIDÉRANT QUE les travaux devront être effectués sur les lots 15-28-39 et 15-28-P, du rang de la Rivière-aux-Outardes;

CONSIDÉRANT QU' une demande d'autorisation doit être envoyée au MDDELCC au coût de 553\$.

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller Julien Normand, et résolu à l'unanimité, d'autoriser M. Maxime Whissell, inspecteur en bâtiment et superviseur des travaux publics, à signer le formulaire de demande d'autorisation auprès du MDDELCC.

Il est aussi autorisé de payer les frais pour la demande d'autorisation au coût de 553 \$.

2014-12-291
6180

ACQUISITION – LOGICIELS D'EXPLOITATION ET UTILITAIRES

CONSIDÉRANT QU' il est important de mettre à jour les logiciels d'exploitation et utilitaires du système informatique de la municipalité;

CONSIDÉRANT la soumission reçue de PG Solutions pour 5 licences Microsoft Office 2013 et 1 licence Publisher 2013.

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par la conseillère Audrey Couturier, et résolu à l'unanimité, de procéder à l'achat de 5 licences Microsoft Office 2013 et 1 licence Publisher 2013 auprès de PG Solutions, et ce au coût de 1 390 \$, plus l'installation et les taxes.

2014-12-292
6180

ACHAT D'UNE CABINE AVEC CHAUFFAGE – TRACTEUR KUBOTA

CONSIDÉRANT l'utilisation du petit tracteur Kubota en hiver pour la patinoire;

CONSIDÉRANT QUE c'est froid pour l'opérateur lorsqu'il y a du vent ;

CONSIDÉRANT les soumissions reçues pour la fourniture d'une cabine Sims avec chauffage pour le petit tracteur Kubota GF 1800.

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller Raymond Lavoie, et résolu à l'unanimité, de procéder à l'achat d'une cabine Sims avec chauffage pour le petit tracteur Kubota GF 1800 auprès de Cam-Trac Sag-Lac Inc. et ce, au coût de 4 478,28 \$, taxes et transport inclus.

2014-12-293
6180

RADIATION DE MAUVAISES CRÉANCES

CONSIDÉRANT la liste des mauvaises créances de divers comptes soumise aux membres du conseil pour l'année financière 2014 et antérieures.

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller André Leclerc, et résolu à l'unanimité, d'autoriser la directrice générale à radier les mauvaises créances au montant de 225,96 \$, plus les intérêts courus à la

Procès-verbal du Conseil du Village
de Pointe-aux-Outardes



date de la radiation, s'il y a lieu.

2014-12-294
6181

FERMETURE DU BUREAU MUNICIPAL – PÉRIODE DES FÊTES

Il est proposé par la conseillère Audrey Couturier, et résolu à l'unanimité, de fermer le bureau municipal durant la période des Fêtes, soit du 22 décembre 2014 au 2 janvier 2015 inclusivement.

2014-12-295
6181

PISTE CYCLABLE - SECTEUR DE BAIE-SAINT-LUDGER

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité de Pointe-aux-Outardes a adressé une demande d'aide financière pour l'aménagement de la piste cyclable pour le côté ouest de la rivière St-Athanase en vertu du Programme de développement régional du ministère des Ressources naturelles pour l'année 2013 -2014 ;

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité doit signer un protocole d'entente avec la MRC de Manicouagan afin que les travaux effectués soient remboursés ;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller Julien Normand, et résolu à l'unanimité, d'autoriser Monsieur Maxime Whissell, inspecteur en bâtiment et superviseur de travaux publics, à signer le protocole d'entente avec la MRC Manicouagan et à signer tout autre documents en lien avec la demande de subvention du Programme de développement régional du ministère des ressources naturelles pour l'année 2013-2014.

AFFAIRES NOUVELLES

Aucune « Affaires nouvelles ».

Il est proposé par le conseiller Raymond Lavoie, et résolu à l'unanimité, de fermer les Affaires nouvelles.

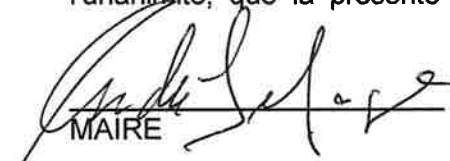
PÉRIODE DE QUESTIONS

M. le maire invite la population à poser des questions.

2014-12-296
6181

FERMETURE DE LA SESSION

Il est proposé par le conseiller Raymond Lavoie, et résolu à l'unanimité, que la présente session soit et est levée; il est 20 h 46.


MAIRE


DIRECTRICE GÉNÉRALE /
SECRÉTAIRE-TRÉSORIÈRE

Je, André Lepage, maire, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal.


MAIRE

